



## **PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 23 NOVEMBRE 2021 À 19 H 00**

**Présents** : M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, M. Fabrice IGOUNET, Mme Valérie VIGNE (absent de la délibération n°1 à la délibération n°10, présent à la délibération n°11), Mme Annette BALAGUE, M. Félix MANERO, Mme Véronique FABREGAS, M. Francis MUSARD, Mme Monique PONS, M. Jean-Charles VALMY, M. Patrick DUBLIN, M. Bertrand DEBUISSER (absent de la délibération n°1 à la délibération n°10, présent à la délibération n°11), M. Daniel THOMAS, Mme Caroline ANDREU, M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Caroline CHALLET, Mme Marie CLAIREFOND, Mme Thérèse FOISSAC, M. Jean-Pierre JAMMES, Mme Christine MERLE-JOSE, M. Thierry RAFAZINE, M. Laurent TALBOT, M. Nicolas TOURNIER.

**Pouvoir(s)** : , M. Patrick FERRARI pouvoir à M. Félix MANERO, M. Alexis FRIGOUL (absent de la délibération n°1 à la délibération n°10, pouvoir à Bertrand DEBUISSER à la délibération n°11).

**Absent(s) excusé(s)** : , Mme Lylia CHALLAL, Mme Nelly DENES, M. Alexis FRIGOUL, Mme Mireille OVADIA, Mme Hélène TOULY.

**Secrétaire de séance** : Madame Roseline ARMENGAUD.

Rappel de l'ordre du jour :

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 23 NOVEMBRE 2021  
à 19 H 00  
Foyer municipal

ORDRE DU JOUR :

**AFFAIRES GÉNÉRALES - RESSOURCES - MOYENS**

- 1 Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 19 octobre 2021
- 2 Décisions du Maire
- 3 Création d'une commission égalité Femmes - Hommes

**FINANCES - MARCHÉS PUBLICS**

- 4 Décision modificative N°3
- 5 Débat d'orientations budgétaires 2022
- 6 Renégociation de prêt auprès de la Banque Populaire
- 7 Marché de travaux pour le réaménagement du bâtiment situé 18 route de Fronton en bar-brasserie : caractère infructueux du lot n°6

**CULTURE - SPORT - VIE ASSOCIATIVE**

- 8 Attribution de subventions aux associations sportives
- 9 Attribution de subvention à la FNACA
- 10 Attribution de subvention à la FCPE élémentaire et maternelle
- 11 Attribution de subvention à l'association Les Ecolubies

## AFFAIRES GÉNÉRALES - RESSOURCES - MOYENS

**Objet : Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 19 octobre 2021**

**Article unique** : d'approuver le procès-verbal du Conseil municipal du 19 octobre 2021.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**Objet : Décisions du Maire**

**Article unique** : de prendre acte de la communication des décisions suivantes :

Champs de délégation	N° décision	Date	Objet	Montant
Délivrance de concessions dans le cimetière	CV 07	20/10/2021	Concession de 30 années d'une caverne	452 €
	59	20/10/2021	Concession de 30 années d'une superficie de 5,51m <sup>2</sup>	487 €
	4/257	20/10/2021	Concession de 30 années d'une superficie de 6,62m <sup>2</sup>	487 €

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**Objet : Création d'une commission égalité Femmes - Hommes**

**Article 1** : en supplément des commissions municipales déjà existantes, la création de la commission municipale "égalité Femmes - Hommes".

**Article 2** : après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, de désigner pour siéger à cette commission les membres suivants :

Thème	Nombre membres	Membres
Egalité Femmes - Hommes	7	M. ANDRE M. DEBUISSER M. VALMY Mme MERLE-JOSE M. TOURNIER Mme PONS Mme CHALLET

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

## **FINANCES - MARCHÉS PUBLICS**

### **Objet : Décision modificative N°3**

**Article 1<sup>er</sup>** : d'adopter la décision modificative n° 3 de l'exercice budgétaire 2021 pour le budget principal telle que détaillée ci-dessous :

#### **Chapitre 23 Immobilisations en cours : - 180 000 €**

Article 2313 Constructions : - 180 000 €

#### **Chapitre 20 Immobilisations incorporelles : + 100 000 €**

Article 2031 Frais d'études : + 100 000 €

#### **Chapitre 21 Immobilisations corporelles : + 80 000 €**

Article 2135 Installations générales, agencements, aménagements des constructions : + 80 000 €

**Article 2** : de donner délégation au Maire ou à défaut à son délégué à l'effet de notifier au Préfet et au comptable public l'ensemble des pièces dans les délais fixés par les lois et règlements en vigueur.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Objet : Renégociation de prêt auprès de la Banque Populaire**

**Article 1<sup>er</sup>** : approuve le projet de renégociation de prêt.

**Article 2** : approuve les nouvelles conditions financières suivantes :

-Nouveau taux : 1.49 %

-Durée et périodicité inchangées

-Frais d'avenant : 500 €

-IRA : 8%

-les autres conditions du prêt contracté en 2009 restant inchangées.

**Article 3** : autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à la renégociation du prêt n°07040740 contracté en 2009 auprès de la Banque Populaire.

**Article 4** : s'engage à inscrire en section de fonctionnement du budget principal les crédits nécessaires au règlement des frais d'avenant s'élevant à 500 € qui interviendra lors de la première échéance du prêt n°070407401 avec le nouveau taux.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Objet : Marché de travaux pour le réaménagement du bâtiment situé 18 route de Fronton en brasserie : caractère infructueux du lot n°6**

**Article 1<sup>er</sup>** : de déclarer inacceptables les offres des candidats SAS AVIGI-LAFORET et SARL BAYLET BERNARD pour le lot n°6 Peinture du marché n°2021.10 relatif au réaménagement du bâtiment situé 18 route de Fronton en bar brasserie.

**Article 2** : de déclarer ce lot sans suite pour cause d'infructuosité.

**Article 3** : de relancer une consultation sous la forme d'un marché à procédure adaptée pour le lot Peinture.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

## **CULTURE - SPORT - VIE ASSOCIATIVE**

**Objet : Attribution de subventions aux associations sportives**

**Article unique** : d'approuver l'attribution des subventions suivantes :

### **SPORT**

- TLA XV : 8 960 euros
- Club Karaté Aucamville : 2 000 euros
- US Aucamville Handball : 4 960 euros
- Aucamville Escrime : 2 250 euros (2 000 euros + 250 euros de subvention exceptionnelle)
- Saint-Alban Aucamville Football Club : 9 000 euros
- Tennis Club Aucamville : 3 500 euros
- Association de pêche Aucamville: 900 euros

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**Objet : Attribution de subvention à la FNACA**

**Article unique** : d'approuver l'attribution de subvention suivante :

### **DIVERS :**

- FNACA : 1 000 euros

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**Objet : Attribution de subvention à la FCPE élémentaire et maternelle**

**Article unique** : d'approuver l'attribution de subvention suivante :

### **EDUCATION JEUNESSE :**

- FCPE primaires et maternelles : 435 euros

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**Objet : Attribution de subvention à l'association Les Ecolubies**

**Article unique** : d'approuver l'attribution de subvention suivante :

**ENVIRONNEMENT :**

- Ecolubies : 100 euros

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**FINANCES - MARCHÉS PUBLICS**

**Objet : Débat d'orientations budgétaires 2022**

**Article unique** : de prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2022.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le secrétaire de séance,

Madame Roseline ARMENGAUD